



PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE AU 30 JUIN 2021

Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal

La reprise des compétitions n'est possible que dans le strict respect du protocole sanitaire F.F.P.J.P.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical
ou en tissu de catégorie



Respecter une distance
d'au moins deux mètres
avec les autres



Eviter de se toucher
le visage



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades

PROTOCOLE DE PRATIQUE



Port du masque :

- > **Obligatoire en intérieur à l'exception du temps de jeu**
- > **Obligatoire en extérieur dans les situations où les règles de distanciation ne peuvent s'appliquer, à l'exception du temps de jeu**



Distanciation physique sur un terrain (2m entre chaque participant)



Matériel individuel sans échange entre les pratiquants



Saluer sans serrer la main



Lavage régulier des mains et du matériel de pratique



Consommations et denrées personnelles pour éviter les échanges

PROTOCOLE D'ORGANISATION



Fontaines à eau, distributeurs automatiques fermés.



Eviter les points de regroupement.

Mise à disposition de poubelles sur site.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique sur site.

Affichage et rappel des gestes barrières.

Sécurisation des flux + sens de circulation.

**Buvettes organisées dans le respect du protocole Hôtels - Cafés - Restaurants.
Obligatoirement assis - 6 maximum par table.**

Référent COVID sur chaque organisation pour vérifier l'application du protocole.

Recensement de tous les participants.